

---

Adresse de la société révolutionnaire de Sens qui invite les représentants du peuple à rester inébranlables à leur poste, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société révolutionnaire de Sens qui invite les représentants du peuple à rester inébranlables à leur poste, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 669;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29967\\_t1\\_0669\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29967_t1_0669_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

trouve-t-il encore des hommes assez insensés pour se flatter de cet espoir ! quand le génie qui veille sur la France permet qu'on conspire contre elle, c'est pour faire paraître au grand jour ces enfans dénaturés qui trament dans l'ombre la perte de sa liberté. Ne savent-ils pas, ces monstres, ces ennemis de l'humanité que les insectes qui croupissent dans les marais fangeux ne peuvent respirer l'air pur d'une région plus élevée, sans encourir les dangers d'une mort certaine. Le caractère énergique que vous déployez en ces occasions et les mesures vigoureuses que vous prenez pour déjouer et punir les conjurés, remplissent les bons Français de joie et de reconnaissance, parce qu'ils leur font sentir que nos ennemis avec toute leur dissimulation ne peuvent former aucun complot qui ne soit découvert aussitôt que conçu et que vous avez encore plus d'ardeur à sauver la République qu'ils n'en ont à la perdre !

Continuez vos illustres travaux et la France sera sauvée. S. et F.»

LOUIS (*présid.*), Scevola BARBARET, HILAIRET (*secrét.*), BELHOMME (*secrét.*), MOSSION (*secrét.*)

r

[*La Sté révol. de Sens, à la Conv.; 21 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Encore une fois le crime avait osé s'asseoir dans le sanctuaire de la vertu. Encore une fois des hommes perfides et lâchement vendus aux despotes avaient emprunté les dehors du patriotisme pour assassiner plus sûrement la patrie; pour la première fois des scélérats déjà condamnés au tribunal redoutable de leur conscience joignirent devant leurs juges l'insulte au blasphème, mais ils ne sont plus et leur cendre profane est réunie à celle des méchants qui les ont précédés dans la carrière du crime. Que leurs complices tremblent. L'exécration publique, après l'échaffaud, voilà le sort qui les attend. Pour vous, dignes représentants du peuple français, restez inébranlables à votre poste. Achevez-y courageusement l'œuvre sublime de notre rédemption politique, heureux d'avoir fait le bien, vous en serez récompensés, d'abord par l'amour de la génération présente, et lorsque nos descendants verront se lever sur eux le soleil vivifiant de la liberté, ils s'écrieront dans les transports de leur reconnaissance : Vive à jamais la Montagne, Vive à jamais la République. S. et F.»

A.F. BAZIN (*ex-présid.*), SAMAY l'aîné (*secrét.*)

s

Les Sociétés populaires et Comités révolutionnaires de Saint-Flour, Conches, etc., félicitent la Convention nationale sur son énergie. Elles témoignent leur indignation contre les nouveaux conspirateurs, applaudissent à leur châtement, et jurent de rester inviolablement attachés à l'unité et à l'indivisibilité de la République (2).

(1) C 300, pl. 1059, p. 31.

(2) *J. Sablier*, n° 1264.

## 2

La commune de Saint-Flour, le comité révolutionnaire du Mont-Libre, le tribunal judiciaire du district de Prades, l'agent national de la commune de Sens, celui de Beauvais, la société populaire de Noireau et celle de Vervins, adressent à la Convention nationale les mêmes félicitations, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*La comm. de Saint-Flour, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Citoyens représentants du peuple,

Qu'ils sont beaux aux yeux des vrais républicains, ces jours sans cesse renaissants, où sortent du sein de la Montagne, comme des traits de lumière, de nouvelles lois toujours conservatrices et protectrices des principes sacrés de la liberté et de l'égalité ! mais qu'ils sont affreux et déchirants pour leur cœur, ces moments où leur parvient la nouvelle révoltante de quelques trames perfides ou de quelques affreuses machinations contre leurs augustes représentants !

Quoi ! non contents d'avoir inutilement tenté jusqu'à présent de livrer la République aux plus tristes calamités, par les voies les plus sourdes et les plus infernales, des scélérats parés du masque du patriotisme, dont l'existence et les crimes paraîtront incroyables à la postérité, ont osé former l'horrible complot d'ensanglanter la représentation nationale, de faire nager ses membres dans leur sang, et plonger ainsi la République dans un deuil éternel ; quel comble de scélérateuse et de monstruosité ! Un pareil attentat est aussi inconcevable que révoltant ! Nous n'avons pu, citoyens représentants, apprendre les derniers dangers dont vous avez été menacés, sans éprouver des mouvements d'indignation et d'horreur ; mouvements qui ont été mêlés de sentiments d'attendrissement, lorsque nous avons réfléchi qu'au moment où les poignards les plus envenimés étaient suspendus sur vos têtes, et devaient anéantir pour jamais la République, nous goûtions dans nos foyers avec douceur, et tranquillité, le fruit de vos salutaires travaux.

Recevez, Pères de la patrie, nos félicitations bien sincères sur l'heureuse issue des périls auxquels vous avez échappés. Grâce à votre infatigable activité, à votre prévoyante surveillance, tout a été découvert, tout a été déjoué ; continuez de poursuivre et de démasquer la malveillance jusque dans ses repaires les plus cachés ; de livrer les infâmes violeurs des droits sacrés de l'homme, au glaive de la loi ; vengeurs de tous les forfaits, restez toujours fermes à votre poste, achevez le grand ouvrage que vous avez commencé, qui doit faire le bonheur et la félicité du genre humain. Nos bras

(1) P.V., XXXV, 280.

(2) C 298, pl. 1044, p. 7. *B<sup>m</sup>*, 30 germ.; *J. Sablier*, n° 1264.